



Association des Amis
du Vieil Auvillar

Musée du Vieil AUVILLAR

associationdesamisduvieilauvillar@laposte.net

12 Place de la halle

82340 AUVILLAR

07 82 86 66 15

Soutien au développement du musée

L'association des Amis du vieil Auvillar est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Cette association a été déclarée en 1929 et publiée au journal officiel du 7 juin 1933.

L'association a pour objet « La gestion et la mise en valeur du musée du vieil Auvillar, labellisé « Musée de France » en 2002, les recherches et acquisitions des objets pour l'enrichissement des collections de faïences, restauration, conservation des antiquités locales, organisation des expositions temporaires et possibilité d'élargir les activités dans la domaine culturel ou patrimonial, similaires ou complémentaires ; proposer des visites commentées du village et du musée, l'accueil des groupes et des scolaires avec un projet pédagogique de mise en valeur du patrimoine »

Reconnue d'intérêt général le 3 août 2018, l'association est habilitée à recevoir des dons et legs en vertu de l'article 200 et 238bis du code général des impôts (CGI).

Vous pouvez participer à l'enrichissement de la collection de faïences, en faisant un don qui vous donnera droit à un avantage fiscal.

Pour les particuliers : Réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des dons dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises : Réduction d'impôt de 60% dans la limite d'un plafond de 5% du CA annuel. L'association délivre à cet effet un reçu fiscal.

Les membres de l'association, tous bénévoles, vous remercient de l'aide que vous pourriez apporter au développement du musée.

